TFR.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2011-466 DU 08 JUILLET 2011

Portant ratification de l'Accord de prêt signé entre la République du Bénin et le Fonds Saoudien de Développement dans le cadre du financement partiel du projet de construction et équipement de centres universitaires (Phase I : centre universitaire de Kétou).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°2011-05 du 05 juillet 2011 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé entre la République du Bénin et le Fonds Saoudien de Développement dans le cadre du financement partiel du projet de construction et équipement de centres universitaires (PhaseI : centre universitaire de Kétou) ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n°2011-450 du 28 mai 2011 portant composition du Gouvernement.

D E C R E T E :

Article 1er : Est ratifié l'Accord de prêt d'un montant de quarante trois millions (43 000 000) de Riyads saoudiens équivalant à 11,5 millions de dollars des Etats-Unis soit environ 5,75 milliards de francs CFA, signé le 09 novembre 2010 à Cotonou entre la République du Bénin et le Fonds Saoudien de Développement dans le cadre du financement partiel du projet de construction et équipement de centres universitaires (Phase I : centre universitaire de Kétou) et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 juillet 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation
des Politiques Publiques, du Programme de
Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique,

François Adebayo ABIOLA.-

AMPLIATIONS : PR 10 AN 6 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 SGG 4 MINISTERES 3 JO 1.-